

DU TAF AU TRACT



10 octobre : tous dans la rue pour nos droits et nos services publics

Depuis son élection, le président Macron et son gouvernement n'ont cessé de prendre des mesures visant les fonctionnaires : gel du point d'indice alors que le coup de la vie augmente, annonce de la suppression de 50 000 postes dans la Fonction Publique d'État, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans compensation indiciaire ou indemnitaire, mesure qui touchera aussi les retraité.e.s les plus modestes. A cela s'ajoute la remise en cause des dispositions statutaires engagées sous le précédent gouvernement. Les déclarations du ministre de l'action et des comptes publics laissent craindre le pire quant à l'avenir des projets statutaires. A la PJJ, c'est le cas des mesures dites PPCR et du passage en catégorie A de la filière socio-éducative prévus en février 2018 (décret du 10 mai 2017). A la mi-août, la Direction Inter-Régionale avertissait les DT de l'immédiateté des mesures à prendre « dans le cadre des économies budgétaires décidées par le gouvernement et à réaliser d'ici la fin de l'année 2017 ». Parmi les premiers secteurs touchés, celui de la formation des personnels, dans d'autres régions, nous savons déjà que le parc immobilier est visé par ce grand coup de rabot. Ces quelques exemples ne sont qu'un aperçu des mesures de « rabotages » en cours dans toutes les DIR !

Nous ne pouvons que mettre en garde la DIR contre l'effet de ces mesures sur l'exercice des missions de la PJJ et les répercussions sur les personnels. La présentation du projet de loi de finances 2018, le 28 septembre, a été l'occasion de confirmer nos craintes quant au projet gouvernemental, c'est clairement au bonheur des riches. Tout est fait pour les choyer de peur qu'ils ne quittent le pays. On céderait donc à leur chantage alors que dans le même mouvement le gouvernement Philippe martèle à qui veut l'entendre qu'on ne cédera pas au chantage de la rue, c'est-à-dire de celles et ceux qui luttent et qui sont en grève.

Ces coupes budgétaires provoqueront une dégradation des conditions de travail, d'exercice des missions des personnels de la PJJ et porteront, une fois de plus, atteinte aux droits des jeunes et aux familles que nous accompagnons. Le SNPES-PJJ/FSU appelle l'ensemble des personnels à se manifester le 10 octobre pour dénoncer cette politique du pire.

Dans ce numéro

Compte –rendu de
l'audience avec la DIR
du 20 septembre

Une DIR sous pression
du CAC 40

Une DIR/PJJ sous pression du CAC 40

*Compte-rendu d'audience avec la DIR
le 22/09/17*

Cette audience de rentrée s'est déroulée peu avant l'annonce du budget thatchérien du gouvernement Philippe/Macron. Une histoire qui a d'ailleurs débuté au début de l'été avec l'annonce du gel du point d'indice des fonctionnaires, puis le retour du jour de carence, la hausse de la CSG et l'annonce de suppressions de postes dans la fonction publique. Et elle se parachève aujourd'hui, au début de l'automne, avec l'annonce d'un budget libéral. D'un côté on baisse de trois milliards l'ISF, on rabote de 5 euros les APL, on augmente la CSG pour les retraités et on augmente le forfait hospitalier et à la PJJ on annonce 20 CEF supplémentaires. Et pendant ce temps, la DIR organise un téléthon pour finir l'année, car il n'y a plus de sous dans les caisses pour financer les postes de contractuels jusqu'à la fin de l'année. On est sommé d'attendre la mi-octobre pour voir si certains collègues contractuels pourront être prolongés d'un mois ou pas. Leur situation personnelle ? La situation des services, les jeunes ? La cohérence éducative des suivis ? Qui s'en préoccupe vraiment ? Cette situation est tout simplement scandaleuse. Une seule réponse : se mettre en grève le 10 octobre pour montrer à ce gouvernement notre opposition ferme et drue à cette politique libérale et imposer une logique où l'humain prime.

L'ordre du jour portait sur plusieurs sujets : point sur les postes et la situation des contractuels, le budget de la région, le CEF de Brignoles et l'incarcération des mineurs.

Point sur les postes

Après les CAP, nous avons pu constater que plusieurs postes n'avaient été ni pourvus ni remplacés par des contractuels. Il s'agit notamment de postes de PT et d'éducs dans les services d'insertion. C'est une des raisons pour laquelle le STEI de Marseille et l'UEAJ d'Aix-en-Provence étaient fortement en grève le 26 septembre. Une audience de grève en DIR que nous avons portée a déjà fait l'objet de plusieurs tracts dans les Bouches du Rhône. Nous ne reviendrons donc pas là-dessus, mais rappelons tout de même que le choix opéré par la DIR a été de laisser pour compte les services d'insertion. Ce qui démontre encore une fois que les moyens dévolus à l'insertion à la PJJ ne sont pas à la hauteur des discours. Nous reviendrons sur l'insertion dans les semaines à venir à travers des actions de mobilisation régionales. Par ailleurs, d'autres services de la région se retrouvent en grande difficulté en raison de l'argument du plafond d'emplois autorisés qui serait dépassé selon la DIR. Nous ne pouvons l'accepter.

Contractuels

Au mois de juillet, durant la Commission Consultative Paritaire concernant les contractuels, nous avons rappelé à la DIR l'importance que les collègues concernés aient une information complète et transparente sur la nature de leurs contrats. La fin du mois d'août a été crispante pour plusieurs collègues. La DIR a été remise en question par le contrôleur budgétaire régional sur 42 contrats à la rentrée ce qui pouvait engendrer la non reconduction de leur contrat pour ces agents. Après plusieurs jours de négociation, les contrats ont finalement été validés, mais cette situation a engendré un stress et une méfiance auprès des collègues concernés. Dans les services, cette situation a également provoqué une certaine tension.

Il n'est pas possible que cette situation perdure, tant pour les collègues que pour la sérénité des services. Dans un premier temps, la DIR a fait partir des courriers à chaque agent contractuel pour leur indiquer les termes du contrat et le contexte draconien qui était imposé à chaque DIR. C'était une étape importante pour nous, car les collègues n'étaient souvent pas avertis de la complexité de leur situation et les directeurs et les responsables d'unités non plus, qui plus est quand ils sont eux-mêmes concernés par la précarité. Il est scandaleux que des collègues se retrouvent au chômage du jour au lendemain pensant qu'ils allaient être prolongés à la PJJ.



Evidemment, notre combat demeure la fin de la précarité dans la fonction publique et l'intégration des collègues dans les formations ad hoc. Au-delà du courrier administratif, qui sera surtout une explication du type de contrat, nous avons encore une fois rappelé que le recours à la précarité ne faisait que renforcer la souffrance au travail. Quand des collègues travaillent dans un service pour 3 mois, en remplacement, et qu'ils se voient repartir au chômage dans la foulée, parce que leur contrat ne permet pas de les renouveler, cela ne peut que provoquer de la colère et du ressentiment. Avec la loi Sauvadet, de nombreux collègues ont pu être titularisés, mais combien restent sur le carreau ?

Le recours à des postes de remplaçants sur chaque département est une solution à laquelle nous ne sommes pas forcément opposés. La condition sine qua none de ce recours aux remplaçants ou volants est évidemment que tous les postes budgétaires aient été pourvus auparavant. Nous n'acceptons pas les bricolages budgétaires qui se font au détriment des agents, des conditions de travail et de prise en charge des jeunes. Aujourd'hui, force est cependant de constater que les deux postes de remplaçants ne permettent pas de pallier les absences pour maladies ou autres dans les différents services. Ce qui exige forcément une réflexion sur le sujet pour éviter le recours à la précarité. Par ailleurs, sur cette question des remplacements, quid des postes de pluridisciplinarité, d'administratifs ou techniques ?

Les situations vont se tendre pour les prochains renouvellements en novembre.

De manière très concrète, 35 collègues se trouvent aujourd'hui sous contrat jusqu'en fin novembre prochain et n'ont aucune garantie d'être renouvelés. Soit parce que leur type de contrat ne sera pas homologué par le contrôleur régional de gestion, soit parce que le plafond d'emplois autorisé ne le permettra pas. Nous serons vigilants sur chaque situation et appelons l'ensemble des collègues à nous contacter pour que ces collègues concernés ne soient pas isolés. La DIR nous indique avoir une lisibilité sur les marges de manœuvre à la mi-octobre, ce qui ne favorisera guère la sérénité.

Game sur le trône

La situation des adjoints administratifs demeure un vrai scandale à l'heure actuelle. Non content de les faire travailler sur des fonctions de gestion pour lesquelles elles/ils ne sont pas payés, non content de les surcharger de travail, voire de suppléer les cadres de leur service sur des fonctions qu'eux-mêmes ne sont pas en capacité d'honorer, non content de les cantonner à un statut qui n'évolue pas, ils viennent en plus d'apprendre que dans le cadre de PPCR, les catégories A et B ont obtenu leur maigre réévaluation, mais que le budget prévu pour les catégories C (adjoints techniques compris) aura du retard dans le rééchelonnement. Pourquoi ce traitement de défaveur ?

Surtout quand ces annonces se font en même temps qu'un recul notoire et scandaleux de l'administration sur les 100 transformations de postes d'AA en SA qui étaient annoncés. Et qu'en plus, on prévoit de leur rajouter du boulot en créant un supplément Game pour les données en matière d'insertion. Trop c'est trop.

Nous appelons l'ensemble des collègues à venir en AG de grévistes sur les départements où cela est possible pour débattre des modalités d'action envisageables. Une AG régionale est prévue aussi pour les adjoints.

STEI Marseille

La situation de ce service a été amorcée en audience DIR, bien qu'une audience dans le cadre du préavis de grève fût prévue le 25 septembre à la DT du 13, suivie d'une grève le 26. Nous avons rappelé à la DIR la situation catastrophique de ce service, tant sur le plan de l'immobilier que sur le plan humain. En juin dernier, une audience en DIR sur l'insertion avait permis de poser nos inquiétudes sur l'avenir de l'insertion à la PJJ. Entre les reculs du conseil régional dans le cadre du Plan Etat Région et la mort programmé des PT à la PJJ, que va-t-il rester de l'insertion ? Hormis les grands principes, rien n'a permis de sortir rassurés de cette audience. C'est pourquoi nous avons à nouveau interpellé la DIR sur l'importance de ce secteur pour nos jeunes en mal d'insertion. Et la situation dramatique du STEI de Marseille vient comme mettre en évidence le désintérêt de cette administration pour ce secteur. En outre, les choix opérés par la DIR pour construire une équipe de cadres nous a fortement interrogés. Comment peut-on apporter de la stabilité à une équipe, qui plus est dans ce contexte, en missionnant pour quelques mois une responsable, dans l'attente de la CAP d'automne qui concernera uniquement les RUES, les directeurs et les psychologues ? C'est un signal qui a été interprété de manière très négative par l'équipe. Si l'on rajoute à cela un poste sur l'UEAJ d'Aix qui n'a pas été pourvu et pas remplacé, cela donne un étrange sentiment d'abandon.

Comme l'a rappelé la DIR : *On ne peut attendre de l'administration ce qu'elle ne peut faire.* » Et bien si, nous en attendons davantage, dans l'intérêt des mineurs en grande difficulté que nous avons à notre charge.

Une DIR PJJ sous pression du CAC 40

Budget

Une DIR en mode père peinard

Le budget 2018 est certes encore en discussion dans les détails entre les ministères, mais les annonces du gouvernement et le récent gel budgétaire à la PJJ, couplée aux décisions scélérates de gel du point d'indice et du jour de carence, indiquent clairement une politique d'austérité. La DIR nous avait annoncé durant l'été un gel de 8% de la réserve budgétaire qu'elle nomme un sur-gel. Aucune annonce supplémentaire sur ce sujet n'a été faite. Une conférence BOP (Budget opérationnel prévisionnel) pour évoquer le futur budget de la DIR est prévue en novembre prochain. Nous solliciterons une nouvelle audience avant le CTIR (Comité technique interrégional) sur le BOP car les questions budgétaires vont prendre une importance cruciale dans les mois à venir.

Comme souvent, le discours de la DIR s'est cependant voulu léniifiant. Sur les projets qu'elle veut porter pour 2018, elle nous a informés de sa volonté de continuer d'avancer sur les chantiers liés à l'immobilier. Depuis plusieurs années, nous constatons tous la dégradation des locaux des services de la PJJ et leur inadaptation aux évolutions. La restauration du foyer d'Aix-en-Provence, les gros travaux sur le foyer de la Roseraie à Toulon, les créations d'un nouveau service de milieu ouvert dans le Vaucluse (création d'une unité à Orange et d'un service de milieu ouvert sur Carpentras) et d'une nouvelle unité sur Nice constituaient des besoins urgents et incontournables. Malheureusement, force est de constater aussi que ces chantiers - pas clôt notamment pour l'unité de milieu ouvert du Vaucluse sans locaux affichés pour le moment - ont connu leur lot de moments de tension. Comment se fait-il que ces projets, pourtant approuvés et demandés par les col-

lègues, n'ont jamais pu se dérouler de manière apaisée ? Quels que soient les déménagements ou les projets de restauration, force est de constater que jamais ils ne se sont opérés dans un climat de travail serein. A Nice par exemple, ce sont les données budgétaires qui ont prévalu sur les éléments professionnels. Quand les locaux choisis sont complètement inadaptés en termes de transports en commun pour les familles et les partenaires, on se dit qu'on aurait pu faire autrement, non ? Sur cette situation, c'est souvent la logique gestionnaire qui a prévalu au détriment de la logique professionnelle.

Nous nous félicitons malgré tout de ces avancées, notamment pour les créations d'unité de milieu ouvert qui se sont concrétisées, rappelons-le notamment pour Carpentras/Orange, après des mobilisations des collègues et deux dépôts de préavis de grève intersyndicaux. Mais le ciel n'est qu'à moitié dégagé, car d'autres services fonctionnent toujours dans des conditions inacceptables pour un service public de qualité : on peut citer pélemêle l'UEMO Alcazar à Marseille, l'UEMO Aix-en-Provence et l'UEAJ et évidemment le STEI de Marseille. Pour nous, ce sont aussi des choix politiques, car des moyens colossaux ont été trouvés pour financer le premier CEF associatif en plein cœur des Chutes la vie et des budgets importants aussi pour des travaux de rénovation et d'agrandissement à la DIR et pour le déménagement de la DT 13 qui étaient nécessaires au regard du nombre d'agents affectés aujourd'hui en DIR notamment. Mais n'est-ce pas aussi le résultat d'une politique technocratique qui nie les besoins des terrains ? Les choix opérés dans le secteur de l'insertion des Bouches du Rhône notamment aux Chutes la vie, illustre en tout cas une politique qui privilégie le répressif au détriment de l'éducatif.

Concernant le CEF associatif, la DIR a beau jeu d'évoquer les faibles conséquences sur le budget de fonctionnement de la DIR. Il n'en demeure qu'il s'agit de l'argent public qui n'ira pas aux structures éducatives. Quand on construit une prison on ne construit pas une bibliothèque. Et dans le même mouvement, la DIR évoque la nécessaire réflexion à mener pour envisager un autre CEF, conformément aux désirs du président de la république qui a annoncé la création de nouveaux CEF. Comme quoi, même quand on a touché le fond, certains creusent encore... Les Alpes maritimes n'ayant pas encore de CEF, la DIR annonce que le prochain projet budgétaire sera centré autour du dispositif d'hébergement sur ce département. Que faut-il en déduire ? Nous avons certes une analyse convergente avec la DIR sur les besoins en termes d'hébergement sur ce département, mais nos avis divergent sur l'hébergement en question. Est-ce que les professionnels des Alpes Maritimes attendent la création d'un CEF ou d'un foyer, voire d'un lieu de vie ? Pour nous, professionnels syndiqués ou non, la réponse se trouve dans notre travail quotidien auprès des jeunes.



« La DIR évoque la nécessaire réflexion à mener pour envisager un autre CEF, conformément aux désirs du président de la république qui a annoncé la création de nouveaux CEF. »

Incarcération

Nous avons voulu aborder ce sujet en raison de la situation de sur-incarcération des mineurs sur le plan national. Selon la DIR, le travail mené sur notre région depuis deux ans aurait payé en matière d'incarcération, car notre région était celle qui incarcérait le plus de mineurs. Nous insistons depuis plusieurs années, avec une certaine ténacité, que le respect du principe de proximité familiale et du service de milieu ouvert concerné des mineurs incarcérés, était primordial pour favoriser un travail d'insertion et un projet post détention. Nous avons été entendus sur ce point et cela semble avoir permis de mettre un terme à des incarcérations hors région.

Il existe à ce jour 110 places en prison pour les mineurs sur PACA dont Borgho et les Baumettes pour les filles (12 places). En 2016, 480 mineurs auraient été incarcérés dont 641 écroués (certains jeunes ont connu différents écroués suite à des transferts). Pour la DIR, la baisse est importante et démontre le travail qui a pu

être mené à la fois avec les magistrats, les Parquets et la réflexion autour des places en quartier mineur et en EPM. A l'évocation des chiffres nationaux, la DIR fait le constat qu'aujourd'hui l'incarcération augmente surtout en île France.

Dans notre interrégion, seule les Alpes-Maritimes connaissent une légère hausse, notamment des mineurs non accompagnés. 14 mineurs non accompagnés seraient aujourd'hui incarcérés à l'EPM. Un petit pic aurait également été enregistré dans le Var cet été. Nous continuons de défendre l'arrêt des moyens dévolus à l'enfermement des mineurs. Un lieu privatif de liberté n'est pas un lieu éducatif.

SECRETAIRES

REGIONAUX DU SNPES

Nicole Quilici

STEI Marseille

Vincent Fritsch

UEMO Carpentras

SECRETAIRES

DEPARTEMENTAUX

Bouches du Rhône, Mathias Perrin, UEMO Aix Université

Vaucluse, Christophe Mitou, UEAJ Avignon

Alpes Maritimes, Yacine Fall, UEMO Grasse

Var, Lili Kinane, CEF Brignoles

Corse, Jérôme Casteran, UEMO Ajaccio

Une DIR PJJ sous pression du CAC 40

CEF BRIGNOLES

Nous avons commencé cette intervention en présence de deux collègues de Brignoles. La situation de ce service est particulièrement complexe. L'arrêté préfectoral de fermeture est maintenu pour le moment et deux procédures judiciaires sont ouvertes. Les collègues ont été missionnés dans différents services de la région depuis la fermeture en juin dernier. Plusieurs d'entre eux ont contesté ces missionnements et se sont vus opposer une fin de non-recevoir. Plusieurs sont aujourd'hui en grande souffrance. Certains ont demandé et obtenu leur mutation. La fermeture du service, conjuguée à la révélation des faits, a provoqué un bouleversement intense dans l'équipe.

La DIR considère qu'elle a apporté le soutien et l'aide nécessaire à chaque agent. Tout n'a cependant pas toujours été aussi rose, car nombreux sont les collègues qui ont été missionnés à l'EPM ou dans d'autres structures éloignées de leurs domiciles respectifs avec des conditions de travail pas très satisfaisantes. Quant aux mineurs présents lors de la fermeture du service, on ne peut pas dire que le travail opéré par la DIR et la DT du Var, en termes de communication et de lien avec les services de milieu ouvert aient toujours été à la hauteur des enjeux pour les mineurs suivis et leurs familles.

Concernant l'inspection : la DIR a indiqué qu'elle avait été destinataire de deux rapports d'étape fin juin et mi-juillet. Il n'y aura plus d'autre procédure administrative et une procédure de ré-ouverture soumise à la décision de la Garde des Sceaux, serait envisagée et attendue pour le 30 septembre : « *Sauf contrordre, nous travaillons à la réouverture* » nous dit la DIR.

Plus de 90 personnes ont été entendues durant l'inspection. L'encadrement et les méthodes de travail ont été fortement interrogés. La DIR émet l'hypothèse que les questions liées aux violences entre jeunes au sein de la structure ont été sans doute peu traitées par les équipes successives et constituent un angle mort de l'analyse structurelle. Pour notre part, nous avons rappelé qu'elles étaient souvent inhérentes au type même de structure qui place les professionnels dans un isolement institutionnel.

Aujourd'hui, les agents ont tous eu un courrier les invitant à rejoindre leur lieu d'affectation le 25 septembre. Une nouvelle équipe de direction est en place, une directrice et deux RUES dorénavant de manière expérimentale. Une directrice sera également missionnée pendant un laps de temps. Un plan d'action est prévu : formation sur place pendant trois semaines, évaluation mensuelle, un travail avec le PTF et un comité de pilotage. Un travail particulier semble prévu sur le bilan de l'inspection.

Malgré le suspens relatif qui nimbe l'atmosphère actuelle autour du CEF, l'affaire semble entendue. Avec l'annonce tonitruante de la Garde des Sceaux de création de 20 CEF sur le territoire national, nul doute que le CEF de Brignoles va rouvrir rapidement. Le projet de la DIR est un accueil de mineurs en novembre prochain. Et c'est par un cinglant « *On ne peut pas se passer d'un CEF* » que l'échange se clôt.

Le ripolinage que nous annonce la DIR autour du plan d'action semble les contenter, pas nous. Il faut bien que quelque-chose change pour que tout reste comme avant disait Lampedusa. Notre organisation syndicale, portée par la grande majorité des professionnels, continuera d'affirmer avec force que le cadre juridique des CEF ne peut qu'engendrer violence, répression et incarcération. Nous continuerons d'exiger de l'administration un bilan objectif de ces structures et nous dénoncerons les violences qu'elles engendrent auprès des mineurs. Ce n'est qu'en ouvrant le cadre juridique des CEF qu'on peut sortir de ce cercle infernal.